Numéro d'ordre du reçu



Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général Articles 200, 238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts (CGI)

Bénéficiaire des versements			
Nom ou dénomination : Mairie de Peyrins 26380			
Adresse:			
N°.3 Rue Place du champ de mars Code postal 26380 Commune PEYRINS			
Objet : Réhabilitation de la toiture de l'église de Saint-Ange.			
Cochez la case concernée (1) :			
Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du// publié au Journal officiel du/			
Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation			
Fondation d'entreprise			
Oeuvre ou organisme d'intérêt général			
Musée de France			
Établissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif			
Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises			
Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public des cultes reconnus d'Alsace-Moselle			
Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals			
Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement			
Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)			
Établissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif			
Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail).			
Associations intermédiaires (article L. 5132-7 du code du travail)			
Ateliers et chantiers d'insertion (article L. 5132-15 du code du travail)			
Entreprises adaptées (article L. 5213-13 du code du travail)			
Agence nationale de la recherche (ANR)			
Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)			
Autre organisme:			

- (1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme
- (2) dons effectués par les entreprises

	Dona	teur
Nom:	P	rénoms :
Adresse :		
	. Commune	
Le bénéficiaire reconnaît	avoir reçu au titre des dons et vers	sements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :
		euros
Somme en toutes lettres		
Date du versement ou d	lu don :/	
prévue à l'article (3) : [sements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt 238 bis du CGI 885-0 V bis A du CGI
Forme du don :		
Acte authentique	Acte sous seing privé	☐ Déclaration de don manuel ☐ Autres
Nature du don :		
Numéraire	☐ Titres de sociétés cotés	Autres (4)
En cas de don en numéi	raire, mode de versement du don	ı :
Remise d'espèces	Chèque	☐ Virement, prélèvement, carte bancaire
L'organisme bénéficiaire de l'une des catégories d' Il est rappelé que la délivi	organismes mentionnées aux articles 200 r rance irrégulière de reçus fiscaux par l'org	u livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève et 238 bis du code général des impôts. ganisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur
(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement		
		Date et signature
		/